



# LE MONITORING

DU PORT AUTONOME DE KRIBI • JEUDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2018

Cette revue de la presse donne l'essentiel de l'actualité du secteur maritime, de la logistique et des transports au Cameroun, en Afrique et dans le reste du monde. Constituée d'une sélection d'articles en rapport avec les centres d'intérêt du Port autonome de Kribi (PAK), elle provient de plusieurs sources auxquelles la [Cellule de Communication et des Relations publiques](#) a pu avoir accès. Des références sont indiquées entre parenthèses pour permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre et d'approfondir éventuellement leur lecture. Le contenu de cette revue de presse ne reflète cependant en aucun cas le point de vue du PAK.

## CAMEROUN

### **La Douane camerounaise a mobilisé 3,5 milliards FCFA dans le sud du pays grâce au port de Kribi**

C'est ce que déclare Norbert Belinga, en charge du secteur Sud II de la Douane, au terme de la revue de la période de mars à juillet 2018, avec le franchissement dès le mois de mai de la barre symbolique d'un milliard FCFA.

De bons résultats qui peuvent s'expliquer par « la confiance manifestée par les deux principaux armateurs CMA-CGM et Nile Deutch dans les capacités du port de Kribi à répondre aux besoins logistiques. Je souligne que pour conforter et amplifier cette tendance, il est annoncé pour les jours à venir une plus grande cadence des navires au port de Mboro [Kribi] avec un rythme de 04, voire 06 navires par semaine », poursuit M.

Norbert Belinga.

Selon le chef du secteur sud de la Douane, depuis le 2 mars 2018 en effet, date de l'arrivée du premier navire à Kribi, les différentes structures, aussi bien de la chaîne logistique qu'administrative, se sont approprié les processus et les procédures afin d'améliorer le service rendu aux opérateurs au port.

M. Belinga, qui prévoit une amélioration dans la mobilisation des recettes douanières, pense que des progrès en matière de mobilisation des recettes douanières sont encore à réaliser, mais il indique que la Douane maintient la plus grande vigilance pour explorer de nouvelles pistes susceptibles de renforcer la compétitivité du port de Kribi.

(<https://www.investiraucameroun.com/douanes/3110-11648-la-douane-camerounaise-a-mobilise-3-5-milliards-fcfa-dans-le-sud-du-pays-grace-au-port-de-kribi>)

### **Sécurité portuaire : le gouverneur de la région du Littoral au port de Douala**

Passer en revue les différents dispositifs mis en place par Douala international terminal (DIT) pour sécuriser son espace et les marchandises qui y transitent. Tel était l'objet de la descente sur le terrain du gouverneur Samuel Ivaha Diboua le 29 octobre au port de Douala.

Une exigence sécuritaire dont l'impact rejaillit nécessairement sur la décongestion de l'espace portuaire et les bonnes performances de la plateforme logistique.

(<https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/21861/fr.html/securite-au-port-gouverneur-sur-terrain>)

### **Logistique maritime : le ministre du Travail instruit l'application de la convention collective**

C'était le 23 octobre dernier à Douala au cours d'une rencontre entre les organisations professionnelles des travailleurs du secteur de la manutention portuaire et le patronat.

Les organisations professionnelles ont saisi cette occasion pour dénoncer, entre autres, le manque de dialogue avec le patronat, le non-respect des dispositions de la convention collective nationale de la manutention portuaire et autres textes subséquents.

Après avoir écouté les uns et les autres, le ministre a instruit au patronat d'appliquer la convention collective nationale de la manutention portuaire, à l'instar du Groupement patronal des acconiers du Cameroun.

Rappelons que c'est le 6 mars 2018 qu'avait été signée ladite convention collective.

[\(https://actucameroun.com/2018/10/27/cameroun-port-autonome-de-douala-le-ministre-du-travail-instruit-lapplication-de-la-convention-collective/\)](https://actucameroun.com/2018/10/27/cameroun-port-autonome-de-douala-le-ministre-du-travail-instruit-lapplication-de-la-convention-collective/)

### **Transport maritime : la sécurité côtière, un défi**

La protection de l'espace maritime et portuaire a figuré au menu des travaux organisés le 25 octobre dernier à Douala par l'Association camerounaise du droit maritime. Un sujet de réflexion autour du thème « Multiples défis des transports maritimes et du secteur portuaire au Cameroun ».

Parce que la sécurité maritime constitue un volet important de ce défi sécuritaire, il est vital de prémunir les espaces maritimes et portuaires nationaux contre la pollution. Au nombre des recommandations émises, figurent entre autres : le respect des normes de protection de l'environnement, le renforcement des mécanismes de suivi de mise en œuvre effectives desdites mesures, le choix pour des infrastructures qui s'adaptent à l'évolution des flux et aux avancées technologiques.

<https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/21860/fr.html/transport-maritime-securite-cotiere-un-defi>

## **AFRIQUE CENTRALE**

### **L'OMI a formé des marins gabonais aux règles de contrôle et de sécurité**

Pour améliorer le suivi normatif et technique des navires battant pavillon gabonais, les experts de l'Organisation maritime internationale (OMI) étaient récemment à Libreville pour un séminaire qui visait à instruire les marins gabonais sur les règles de contrôle et de sécurité communément admises dans la navigation maritime internationale.

Pendant une semaine, la direction générale de la marine marchande qui organisait l'évènement entendait renforcer la sécurité des navires par un apprentissage approfondi des procédures de contrôle des titres de sécurité, des titres de navigation et du commandement.

Les experts de l'OMI ont aidé les marins gabonais à « prévenir les pollutions de milieux marins et des installations portuaires, promouvoir l'harmonisation des pratiques de contrôle du port par l'Etat et encourager le pays à devenir un modèle dans l'appréhension et l'application des instruments pertinents de l'OMI ».

Les formations ainsi délivrées permettent désormais de contrecarrer les navires qui opèrent en deçà des normes internationales, et semblent en possession de certificats en règle.

<http://www.lenouveaugabon.com/transports/2808-13906-l-organisation-maritime-internationale-forme-les-marins-gabonais-aux-regles-de-contrôle-et-de-securite>

## **RESTE DU MONDE**

### **CMA CGM rachète CEVA et se renforce dans la logistique terrestre**

En proposant au suisse Ceva un « projet industriel renforcé », CMA CGM a sifflé la fin de partie dans la bataille qui l'opposait depuis quelques semaines au danois DSV pour la prise de contrôle de ce leader de la logistique. Déjà actionnaire de référence de Ceva depuis son entrée en bourse, l'armateur marseillais a proposé un mariage plus intime à son partenaire : il apportera son expérience (acquise notamment avec la reprise d'APL) en matière de redressement d'entreprise, proposera ses services logistiques à ses 100.000 clients, investira dans la transformation informatique et numérique du groupe suisse et lui

cédera enfin sa filiale de transit CMA CGM Log. Un projet qui lui permet surtout de compléter l'offre de transport maritime avec la gestion de la « supply chain », de l'usine au consommateur.

Ceva a été créé par le fonds Apollo en fusionnant le néerlandais TNT, plus connu du grand public, et l'américain EGL. Le groupe emploie 56.000 personnes qui sillonnent les routes d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie, et dispose de 9 millions de mètres carrés d'entrepôts sur ces trois continents. L'ensemble pèse 7 milliards de dollars (5,8 milliards d'euros) et se place comme cinquième opérateur mondial. Mais il n'est pas encore rentable.

(<https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/0600035817334-avec-ceva-cma-cgm-se-renforce-dans-la-logistique-terrestre-2216953.php#xtor=RSS-153>)

## BREVES

### **Port autonome de Cotonou : des responsables financiers mis à pied**

Le 23 octobre, Joris Thys, le directeur général du Port autonome de Cotonou, a mis à pied plusieurs responsables du département financier. Il leur est reproché d'avoir octroyé à plusieurs agents des primes – dont Thys a pourtant personnellement autorisé le versement en apposant sa signature –, alors que le port s'était engagé à faire des économies.

(<https://www.jeuneafrique.com/mag/654345/economie/benin-des-responsables-financiers-du-port-autonome-de-cotonou-mis-a-pied/>)

### **Piraterie maritime : la marine nigériane toujours à la recherche de l'équipage du MV Poméranie**

La marine nigériane affirme avoir intensifié ses opérations de recherche et de sauvetage visant à retrouver l'équipage 11 de MV Poméranie Sky, un porte-conteneurs, dont les hommes avaient été enlevés lors d'une de pirates, opérant au large de Lagos.

Rappelons que samedi 24 octobre dernier, plusieurs pirates armés étaient montés à bord de ce porte-conteneurs en provenance de Pologne, s'emparant par la suite de 11 équipage. Neuf membres de l'équipage avaient cependant réussi à échapper aux bandits.

Toutes choses qui confirment la forte inquiétude du fait des chiffres en hausse de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, qui à lui seul représente -à titre de rappel- 57 des 156 incidents signalés durant les neuf premiers mois de l'année 2018 contre 121 pour la même période en 2017.

(<https://www.agenceecofin.com/commerce/3010-61309-nigeria-l-absence-d-une-flotte-maritime-locale-a-fait-perdre-25-milliards-au-pays-entre-2015-et-2017-au-profit-d-armateurs-etrangers>)

BONNE LECTURE